



CHARTRE DU GREF : PARTAGER LES SAVOIRS POUR UN AVENIR SOLIDAIRE (2025)

Dans un souci de lisibilité et sans aucune discrimination, l'écriture inclusive n'est pas utilisée dans ce texte.

Le GREF est une association laïque de volontaires bénévoles engagés dans le champ de la solidarité nationale et internationale. Le GREF est reconnu d'intérêt général par l'État.

Vision et engagement

Les volontaires du GREF refusent les inégalités, les injustices et les privations de liberté ; ils engagent leurs expériences et leur dynamisme au service du bien commun pour des groupes, collectivités ou institutions qui souhaitent agir pour un monde plus juste, plus respectueux de chacun.

Les volontaires du GREF réaffirment avec force leur engagement au service d'une éducation populaire et permanente valorisant l'humain dans un environnement durable et favorisant le développement local.

Ils continuent à se former en permanence et partagent leurs expériences.

En France et à l'international les équipes du GREF accompagnent, mettent en lien, permettent à chacun d'expérimenter de nouvelles façons d'agir, de penser, de vivre ensemble pour un réel changement social (ce qui exclut les actions en substitution des acteurs locaux existants).

Valeurs

Les volontaires du GREF adhèrent à un socle de valeurs communes :

- le respect des droits humains ;
- le rejet de toutes formes de discrimination ;
- le droit à une éducation à tout âge, inclusive et émancipatrice, droit universel qui ne peut être soumis à marchandisation ;
- l'accueil et le partage, et par là-même le rejet de toute référence à la notion de préférence nationale ;
- la transparence de l'information et de la prise de décisions dans la vie associative ;
- le respect de la culture de l'autre ;
- un développement humain inclusif et durable, s'appuyant sur un partage équitable des ressources et veillant à préserver un environnement viable pour l'ensemble de l'humanité.

Modalités d'action

- Loin des pratiques d'assistance, l'engagement du GREF s'appuie toujours sur une demande, qu'elle soit institutionnelle ou de la société civile. Le GREF construit avec d'autres acteurs des partenariats équitables.

- Les volontaires du GREF, toujours organisés en équipes, s'impliquent, aux côtés des acteurs locaux qui les ont sollicités, dans un processus de co-construction.

- Ils contribuent

- à élaborer un projet, le mettre en œuvre, rechercher des solutions aux problèmes rencontrés, et à former les acteurs du projet ;
- à concevoir et mettre en œuvre des outils, des processus d'évaluation ;
- à permettre les conditions de pérennisation et de capitalisation du projet.

- Ils ont un souci constant de respect mutuel, de non-substitution et de réciprocité. Dans ce cadre ils partagent compétences, savoir-faire, expériences et analyses, contribuant ainsi à l'enrichissement collectif des savoirs.

Domaines d'action (en lien direct avec les ODD)

Les volontaires du GREF agissent dans différents domaines, qui concernent par exemple :

- l'appui aux acteurs de l'éducation et de la formation ;
- l'Éducation à la Citoyenneté Mondiale ;
- l'appui à l'inclusion des publics vulnérables et/ou marginalisés ;
- l'accompagnement linguistique vers la langue française, dans le respect des langues et cultures locales.

Les volontaires du GREF s'appuient pour ces démarches sur les critères éthiques et opérationnels du [Guide d'Accompagnement des Projets du GREF](#) qu'ils peuvent partager avec leurs partenaires.

En adhérant à l'association, chaque membre s'engage à respecter cette charte et à contribuer activement à la réalisation de ces objectifs, aussi bien par son engagement dans des actions que par sa participation à la vie associative.

Nom de l'adhérent :

Signature :